

## Les Objectifs de la Prestation :

- **Réaliser un portefeuille de compétences individuelles** à partir d'un bilan personnel et professionnel, en identifiant :
  - Vos atouts, Vos qualités,
  - Vos compétences,
  - Vos souhaits, etc.
- **Vérifier et valider un projet professionnel :**
  - En effectuant des périodes en entreprise.
- **Concrétiser un projet professionnel en s'engageant dans une recherche d'emploi ou/et de formation active :**
  - En se familiarisant avec les stratégies de recherche d'emploi
  - En recherchant un emploi et/ou une formation qualifiante

## Concrètement, la Préprofessionnalisation Sectorielle Bâtiment, c'est :

- Une formation pratique en ateliers pédagogiques
- Un parcours individualisé en alternance en centre de formation et en entreprise
- Une Attestation de compétences

## La Durée

- |                                |            |
|--------------------------------|------------|
| ▪ Durée moyenne En Centre:     | 420 heures |
| ▪ Durée moyenne En Entreprise: | 280 heures |

## ADALEA et le GRETA mettent à disposition :

- Un formateur référent pour un Accompagnement Personnalisé
- Leur réseau de partenaires
- Une équipe de professionnels expérimentés ...

**Pour tout Renseignement :**

**Préprofessionnalisation Sectorielle  
Aux Métiers Du BATIMENT**

**ADALEA Emploi Formation**

36, rue de Cornouaille 22000 Saint-Brieuc

**☎ 02 96 78 66 72**

E-mail : [emploiformation.stbrieuc@adalea.fr](mailto:emploiformation.stbrieuc@adalea.fr)



**Association Départementale**

Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement

**EMPLOI FORMATION** - Ateliers d'insertion



**Association Départementale**  
Accueil Écoute & Veille sociale - Logement Hébergement  
**EMPLOI FORMATION** - Ateliers d'insertion

**GUINGAMP**  
**Mars à Août 2012**

**Préprofessionnalisation Sectorielle  
Aux Métiers  
Du BATIMENT**

**A DESTINATION des Demandeurs d'emploi<sup>1</sup>**



Jeunes ou Adultes orientés par la Mission Locale ou par les services de Pôle Emploi (coût de la formation pris en charge par le Conseil Régional et le FSE – Stage rémunéré). Cette action est financée conjointement et s'inscrit dans le « Programme Opérationnel Compétitivité Régionale et Emploi », axe 2. « Améliorer l'accès à l'emploi des demandeurs d'emploi », mesure 2.2 « Développement des politiques actives du marché du travail pour faciliter l'accès et le retour à l'emploi des demandeurs d'emploi et leur mobilité », sous-mesure 2.2.1 « Actions de formation pour les demandeurs d'emploi jeunes et adultes ».